

Burundi : vers une demande formelle de réparation financière pour la colonisation

Arrib News, le 28/08/2020 – Source Agence Anadolu Burundi/colonisation : le Gouvernement exige une réparation financière de 43 milliards de dollars -De l'Allemagne et de la Belgique, ses deux anciens colonisateurs. Le Gouvernement burundais exige de la Belgique et de l'Allemagne, ses deux anciens colonisateurs, 43 milliards de dollars en guise de réparation financière pour le préjudice subi, apprend-on d'un rapport d'une commission ad hoc mise en place par le Sénat burundais pour plancher sur cette question.

«Ce montant correspond à la valeur financière des torts causés par les colons allemands et belges entre 1896 et 1962, cela comprend, notamment les travaux forcés, les peines cruelles, inhumaines et dégradantes», a expliqué Ruvyiron Ndikuriyo, le Président du Sénat sortant dans une déclaration à la radio Isanganiro (privée). «Le Burundi adresse une demande formelle à ces deux pays pour exiger une réparation», a-t-il ajouté. Le Burundi demande également à ces deux pays de restituer des archives et autres objets volés. Le gouvernement burundais reproche, notamment, à la Belgique d'avoir attribué des identités ethniques distinctes entre Hutu et Tutsi (les deux principales composantes sociales du pays), en 1931, sous le règne du roi des Belges, Albert 1er. Une distinction qui serait à l'origine des conflits cycliques dont le Burundi est le théâtre depuis plusieurs décennies, selon les autorités burundaises.

«La classification ethnique de la population mise en place par le roi belge Albert 1er en 1931 est à l'origine des principaux différends que traverse le Burundi jusqu'à ce jour», précise le rapport. Avant son accession à l'indépendance en 1962, le Burundi a été colonisé par l'Allemagne (1899-1916) et par la Belgique (1919-1962). Depuis son accession à l'indépendance, le Burundi a été cycliquement frappé par des guerres et des massacres interethniques fondés sur la rivalité pour le pouvoir. Les Tutsis minoritaires (14 %) avaient le monopole au sein de l'armée et de l'administration jusqu'en 1993, date des premières élections démocratiques qui, pour la première fois, ont porté au pouvoir un membre de l'ethnie hutu majoritaire (85 %), Melchior Ndadaye. Son assassinat, trois mois plus tard, a marqué le début d'une décennie de guerre civile qui a pris fin par la signature à Arusha en Tanzanie, de l'Accord pour la paix et la réconciliation des Burundais. En avril 2015, le Burundi a, de nouveau, plongé dans une grave crise politique et sécuritaire née de la décision de l'ancien Président, Pierre Nkurunziza, de briguer un 3^e mandat présidentiel jugé par l'opposition sociétale civile contraire à cet Accord d'Arusha. Décadé le 8 juin dernier, deux mois avant la fin de son mandat, Pierre Nkurunziza a été remplacé par Evariste Ndayishimiye, issu de son parti et élu le 20 mai.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});